



Epreuve certificative du BC3A « Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage en canoë-kayak et disciplines associées dans tous milieux dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure » du BPJEPS

Le ou la candidate élabore un dossier décrivant la conception d'un cycle de séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage en canoë-kayak et disciplines associées dans la discipline ou le support de son choix, réalisé dans la structure d'alternance et composé de 4 à 6 fiches séances minimum.

Le jour de l'épreuve, le ou la candidate conduit une séance (découverte, initiation ou apprentissage) de 45 minutes minimum pour un public d'au moins 4 pratiquants, issue du cycle présenté dans son dossier.

La séance est suivie d'un entretien de 45 minutes maximum composé de :

- Une présentation de 15 minutes max permettant au ou à la candidate de faire un retour réflexif sur sa séance, en mobilisant en particulier ses connaissances techniques et pédagogiques ;
- Un échange avec les évaluateurs dans la limite des 45 minutes maximum permettant de vérifier la capacité du candidat à concevoir, préparer, conduire en sécurité et évaluer des séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage en canoë-kayak et disciplines associées.

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Nom et prénom</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Organisme de formation</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mention du BPJEPS</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Signature du candidat <i>(A la fin de l'entretien)</i></td> <td></td> </tr> </table>	Nom et prénom		Organisme de formation		Mention du BPJEPS		Signature du candidat <i>(A la fin de l'entretien)</i>		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Date et lieu</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Heure de début de l'entretien</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Heure de fin de la présentation</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Heure de fin de l'entretien</td> <td></td> </tr> </table>	Date et lieu		Heure de début de l'entretien		Heure de fin de la présentation		Heure de fin de l'entretien	
Nom et prénom																	
Organisme de formation																	
Mention du BPJEPS																	
Signature du candidat <i>(A la fin de l'entretien)</i>																	
Date et lieu																	
Heure de début de l'entretien																	
Heure de fin de la présentation																	
Heure de fin de l'entretien																	

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 100%;">Nom et prénom des évaluateurs</td> </tr> <tr> <td style="height: 40px;"></td> </tr> <tr> <td style="height: 40px;"></td> </tr> </table>	Nom et prénom des évaluateurs			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 100%;">Signature</td> </tr> <tr> <td style="height: 40px;"></td> </tr> <tr> <td style="height: 40px;"></td> </tr> </table>	Signature		
Nom et prénom des évaluateurs							
Signature							

Bloc de compétences 3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer, des cycles et des séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage en canoë-kayak et disciplines associées. Option A : tous milieux.

Compétences évaluées	Indicateurs d'évaluation incontournables
C3.1.1 Définir les finalités d'un cycle de séances en canoë-kayak et disciplines associées, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter ses interventions aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés notamment les publics en situation de handicap.	Pour le cycle d'apprentissage : Le cycle de séance présenté dans le dossier est étayé par une analyse des besoins, des envies du public, du niveau technique et des caractéristiques spécifiques du groupe encadré en cohérence avec la réalité de la structure dans lequel il a lieu. Le ou la candidat·e justifie la logique pédagogique du cycle présenté en terme de progression, d'apprentissage, dans un cadre plus global d'épanouissement éducatif et social du public dont il doit intégrer les objectifs dans ses séances et sa pratique d'encadrement. Il ou elle produit une analyse réflexive pour chaque séance et globalement pour la réalisation du cycle. Il s'agit de porter un regard distancié, interrogatif et critique sur : - Ce qui fonctionné ou non ; - Les progrès réalisés par le public au regard des situations pédagogiques mises en place ; - sa place et son rôle en tant qu'éducateur·rice au cours des séances, auprès du groupe et auprès de chaque pratiquant : sur le plan technique, éducatif, social, sportif. Les bilans de séance présentés sont formalisés, structurés et permettent de nourrir la réflexion pédagogique d'un cycle de progression et d'apprentissage.
C3.1.2 Fixer les objectifs spécifiques , le contenu, et le déroulement des séances en canoë-kayak et disciplines associées en vue de répondre aux finalités du cycle de séance et de respecter une progression cohérente entre les séances en tenant compte du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap.	
C3.1.3 Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation en canoë-kayak et disciplines associées en s'informant auprès de sources fiables en vue de respecter le cadre règlementaire et sécuritaire de la pratique de Canoë-Kayak et disciplines associés.	
C3.2.1 Définir les conditions de réalisation d'une séance en canoë-kayak et disciplines associées, en tenant compte de l'activité, des pratiquants, du lieu de pratique en vue d'assurer sa propre sécurité et celle des pratiquants et des tiers .	
C3.2.2 Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance en canoë-kayak et disciplines associées, en tenant compte de son contenu pour s'assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires dans le respect de la réglementation en vigueur	Pour la mise en situation de certification : Le ou la candidate tient compte des besoins exprimés par le public, qu'il·elle a pris soin d'identifier avant la séance. Le ou la candidate propose un contenu pédagogique adapté au public qu'il accueille, visant un apprentissage et/ou une progression technique précise. Il·elle est en mesure d'analyser la pertinence de sa proposition d'apprentissage technique et de proposer des remédiations pendant et après la séance. Le ou la candidate est en mesure de réaliser des démonstrations techniques précisément commentées et
C3.3.1 Accueillir les pratiquants à une séance en canoë-kayak et disciplines associées, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants , notamment ceux en situation de handicap.	
C3.3.2 Conduire en sécurité une séance en canoë kayak et disciplines associées en s'appuyant sur les situations pédagogiques prévues, en démontrant sa maîtrise technique tout en prenant en compte les réactions et les réalisations	



des pratiquants, en vue d'atteindre les objectifs de la séance.	adaptées au niveau du public ainsi qu'à ses perspectives de progression.
C3.3.3 Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants , tout au long d'une séance en canoë-kayak et disciplines associées, en identifiant les besoins individuels et collectifs d'accompagnement, afin d'apporter des conseils favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique, et d'intervenir en cas d'incidents et d'accidents.	Le ou la candidate produit des feedback à l'attention de son public, permettant de maintenir l'engagement dans l'activité et de nourrir la progression technique.
C3.4.1 Analyser une séance en canoë kayak et disciplines associées à partir d'outils d'évaluation adaptés, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, en vue de proposer des améliorations.	Le ou la candidate connaît les caractéristiques réglementaires (code du sport), techniques et de sécurité du support d'activité et du site sur lequel il encadre son groupe. Il·elle présente les principes sécuritaires de l'activité et de la technique à son public, les fait respecter et met en œuvre son obligation de moyen en terme de sécurité, à tout moment de la séance.
C3.4.2 Evaluer un cycle de séances en canoë kayak et disciplines associées, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.	

**Proposition
d'évaluation BC 3**

☐ **FAVORABLE**

☐ **DÉFAVORABLE**

Motivation de l'avis :



✓ Vous êtes aujourd'hui en situation d'évaluateur sur l'épreuve certificative du bloc de compétences commun 3 du Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS en BC) diplôme d'Etat placé sous la responsabilité de la DRAJES. Si vous n'êtes pas agents de l'Etat, vous êtes considéré, durant ce temps, comme un « *collaborateur occasionnel du Service Public* ».

✓ Cette page, réservée à votre usage, a pour but de vous informer des principes fondamentaux applicables à l'organisation et au bon fonctionnement de cette certification.

✓ Elle vous apporte les principaux éléments permettant de garantir l'équité de tous les candidats durant l'évaluation. Ces éléments s'inscrivent dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur, les modalités de certifications arrêtées en amont par la DRAJES en concertation avec le jury et les règles de déontologie applicables à toute certification en tant qu'évaluateur.

RESPECT DES RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DE TRAITEMENT	✓ Respecter le cadre réglementaire strict tout au long de l'évaluation (référentiels). ✓ Veiller à ce qu'aucun élément de nature discriminatoire ne perturbe l'évaluation. ✓ Evaluer les compétences des candidats uniquement en fonction de leur prestation. ✓ N'intervenir que pour des raisons de sécurité ou de mise en danger.
NEUTRALITÉ ET OBJECTIVITÉ	✓ Faire abstraction de tout intérêt personnel et professionnel. ✓ Ne pas évaluer une personne connue personnellement. ✓ Adopter une attitude neutre et bienveillante et une posture adaptée (vouvoiement). ✓ Evaluer la personne sans aucune considération ni parti-pris. ✓ Ne pas porter des jugements de valeur
CONFIDENTIALITÉ ET SOLIDARITÉ	✓ Garantir la discrétion professionnelle vis-à-vis des candidats et évaluateurs. ✓ Ne pas rapporter les avis sur les prestations des candidats à l'extérieur. ✓ Garantir la solidarité entre les évaluateurs et leur obligation de réserve.

ACCUEIL DU CANDIDAT	QUESTIONNEMENTS	FORMULATION DES AVIS
Inviter le candidat à émarger et présenter sa convocation et une pièce d'identité.	Inscrire l'heure de fin de prestation du candidat (p.1) après lui avoir demandé s'il a effectivement terminé sa prestation orale.	Se concerter pour formuler une proposition d'avis.
Se présenter en tant qu'évaluateur [nom et fonctions].	Utiliser un vocabulaire simple et univoque et des formulations encourageant le niveau descriptif.	Les évaluateurs échangent et aboutissent à un consensus au regard des critères et indicateurs d'évaluation des compétences constitutives du BC1.
Présenter les conditions du déroulement de l'épreuve : -20' maximum de présentation orale par le candidat ; - 30' maximum d'échanges avec les évaluateurs. Le candidat ne doit pas être interrompu durant sa présentation.	À une question posée par les évaluateurs, doit correspondre une seule demande d'information.	L'avis doit être argumenté et motivé.
Inviter le candidat à commencer et inscrire l'heure de début (p.1).	Interroger le candidat sur : - sa pratique en situation et dans un contexte professionnel, - sa capacité à analyser ses choix et ses actions. Les questions ne doivent pas avoir pour objet la préconisation de conseils ou une intention de formation pour améliorer la pratique du candidat.	L'argumentaire vise uniquement les compétences évaluées en lien avec l'avis formulé.
	A la fin du temps imparti, remercier le candidat et inscrire l'heure (p.1).	Une évaluation certificative a pour objet la certification de compétences, et non la préconisation de conseils pour améliorer la pratique du candidat.
		Emarger et signer (p.1).

Référentiel exhaustif des critères et indicateurs d'évaluation

Bloc de compétences 3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer, des cycles et des séances de découverte, d'initiation ou d'apprentissage en canoë-kayak et disciplines associées. Option A : tous milieux.

Compétences évaluées	Critères et indicateurs d'évaluation de chaque compétence
C3.1.1 Définir les finalités d'un cycle de séances en canoë-kayak et disciplines associées, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter ses interventions aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés notamment les publics en situation de handicap.	Le candidat présente l'environnement et la dynamique éducative de son cycle de séances : – Il précise en quoi le cycle de séances s'inscrit dans le projet, l'organisation de travail et/ou l'environnement de la structure – Il présente les finalités éducatives et disciplinaires du cycle de séances. – Il précise les différents types d'apprentissage recherchés dans le cadre du cycle de séances en lien avec les finalités du cycle – Il explicite en donnant des exemples précis en quoi les finalités du cycle de séances et les apprentissages recherchés sont cohérents avec les caractéristiques des pratiquants visés
C3.1.2 Fixer les objectifs spécifiques, le contenu, et le déroulement des séances en canoë-kayak et disciplines associées en vue de répondre aux finalités du cycle de séance et de respecter une progression cohérente entre les séances en tenant compte du profil des pratiquants visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap.	Le candidat présente sa démarche de conception de séances sur au moins 4 séances consécutives d'un même cycle: – Il présente les objectifs spécifiques, ainsi que les méthodes, les techniques et les outils pédagogiques associés pour au moins 4 séances – Il démontre que les objectifs, le contenu, les méthodes, les outils et le déroulement de chaque séance: ▪ tiennent compte des fondamentaux de la discipline, ▪ des contraintes auquel il est confronté ▪ permettent d'atteindre les finalités du cycle de séance. – Il justifie la progression pédagogique envisagée au sein de chaque séance. – Il démontre de quelle manière sa conception prend en compte des motivations, du niveau de pratique et des capacités des pratiquants notamment les personnes en situation de handicap
C3.1.3 Assurer une veille concernant les pratiques et la réglementation en canoë-kayak et disciplines associées en s'informant auprès de sources fiables en vue de respecter le cadre réglementaire et sécuritaire de la pratique de Canoë-Kayak et disciplines associés.	Le candidat présente les actions qu'il met en place pour assurer une veille concernant les pratiques, le cadre réglementaire et sécuritaire des activités de Canoë Kayak et disciplines associées via des sources fiables et diversifiées.
C3.2.1 Définir les conditions de réalisation d'une séance en canoë- kayak et disciplines associées, en tenant compte de l'activité, des pratiquants, du lieu de pratique en vue d'assurer sa propre sécurité et celle des pratiquants et des tiers.	Le candidat présente la démarche conduite pour assurer la sécurité des pratiquants et des tiers : – Il démontre que le lieu de pratique est en adéquation avec l'activité, la durée prévue, les conditions hydrauliques et météorologiques et du niveau de pratique des pratiquants. – Il réalise les vérifications de sécurité concernant les équipements et le matériel nécessaire à la séance : EPI, équipements techniques et de sécurité. – Il précise la manière dont il a tenu compte des risques liés à l'activité et au lieu de pratique – Il précise les ajustements à réaliser, le cas échéant, à l'approche de la séance.
C3.2.2 Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance en canoë-kayak et disciplines associées, en tenant compte de son contenu pour s'assurer l'atteinte des objectifs pédagogiques et sécuritaires dans le respect de la réglementation en vigueur	Le candidat présente la démarche conduite pour s'assurer du bon déroulement de la séance : – Il précise les ressources humaines et matérielles nécessaires et mobilisables par la structure pour la séance – Il explicite comment il s'est assuré de la disponibilité des ressources humaines, des équipements et des conditions d'utilisation et de la conformité du matériel nécessaire compte tenu des caractéristiques de l'activité et des profils des pratiquants.
C3.3.1 Accueillir les pratiquants à une séance en canoë-kayak et disciplines associées, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, notamment ceux en situation de handicap.	Le candidat démontre comment il met en oeuvre le temps dédié à l'accueil des pratiquants avant et en début de séance : – Il met en place des leviers pour instaurer une relation et un climat de confiance avec les pratiquants en vue de leur implication dans l'activité – Il présente les objectifs généraux et le déroulement de la séance – Il transmet des consignes claires permettant d'assurer la sécurité des pratiquants et celle des tiers, le respect des sites et des espaces de pratique.

	– Il s'assure de la bonne compréhension des règles à respecter par les pratiquants et du bon déroulement de la séance – Il choisit l'équipement en fonction du profil et des caractéristiques morphologiques du pratiquant et de la discipline. – Il repère et prend en compte les difficultés des pratiquants, notamment celles rencontrées par les publics en situation de handicap
C3.3.2 Conduire en sécurité une séance en canoë kayak et disciplines associées en s'appuyant sur les situations pédagogiques prévues, en démontrant sa maîtrise technique tout en prenant en compte les réactions et les réalisations des pratiquants, en vue d'atteindre les objectifs de la séance.	Le candidat démontre comment il interagit avec les pratiquants au cours de la séance : – Il met en oeuvre la séance au regard de ce qu'il avait prévu dans la conception – Il utilise les équipements et le matériel nécessaire à la séance : EPI, équipements techniques et de sécurité. – Il observe et écoute les pratiquants tout au long de la séance et prend en compte les besoins éventuellement repérés – Il valorise les réalisations des pratiquants, afin d'entretenir leur motivation et de favoriser leur participation. – Il prévient et traite les situations éventuelles de tensions ou de conflits – Il propose aux pratiquants un temps de retours/réactions sur la séance – Il vérifie que la séance mise en place répond aux objectifs énoncés.
C3.3.3 Repérer les risques , les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance en canoë-kayak et disciplines associées, en identifiant les besoins individuels et collectifs d'accompagnement, afin d'apporter des conseils favorisant la progression des pratiquants, d'adapter son action pédagogique, et d'intervenir en cas d'incidents et d'accidents.	Le candidat accompagne la progression pédagogique en sécurité tout au long de la séance : – Il observe les pratiquants pour identifier des freins ou difficultés éventuellement rencontrés – Il veille à la sécurité et au bien-être des pratiquants – Il repère les besoins d'accompagnement individuels – Il accompagne les pratiquants : conseils, démonstrations, correction de gestes techniques – Il Identifie les zones de dangers – Il adopte les attitudes sécuritaires – Il intervient en cas de risque identifié ou de situation d'accident – Il applique les règles de sauvetage.
C3.4.1 Analyser une séance en canoë kayak et disciplines associées à partir d'outils d'évaluation adaptés, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, en vue de proposer des améliorations.	Le candidat fait un bilan d'une séance – Il analyse les résultats de son action au regard de la conception, de la préparation et de l'animation de la séance à l'aide d'outils d'évaluation. – Il met en évidence les points de progrès et les points forts de son action. – Il précise s'il a observé une progression de la part des pratiquants au cours de la séance et donne deux exemples pour illustrer ses propos – Il identifie et argumente un ou plusieurs écarts éventuellement constatés, entre le prévisionnel et le réalisé – Il identifie et argumente les améliorations à apporter à la séance.
C3.4.2 Evaluer un cycle de séances en canoë kayak et disciplines associées, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques.	Le candidat réalise le bilan du cycle de séances au regard des objectifs et finalités définis et des résultats obtenus – Il précise en quoi le cycle de séances a servi le projet et de l'organisation de la structure – Il illustre les apprentissages observés à l'issue du cycle de séances en lien avec ses finalités et ses objectifs. – Il explicite de quelle manière il a tenu compte des besoins des pratiquants accueillis tout au long du cycle de séances. – Il identifie et argumente les améliorations à apporter au cycle de séances.